

Livret Estival 2024

Compétitions Estivales 2024

Championnat Pré Régional Épreuves Combinées et Marche	2
Championnat Pré-Régional Zone Sud CJES	3
Championnat Pré-Régional Zone Nord CJES	5
Championnat Régionaux EPREUVES COMBINEES et Marche	7
Championnat Régional Demi-fond long LANA CJES.....	9
Championnat Régionaux LANA CJES.....	11
QUOTA JURY	13
QUOTA Athlètes.....	14



Championnat Pré Régional Épreuves Combinées et Marche

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI 2024

1 - Présentation de l'épreuve :

Championnat régional LANA:

- Heptathlon MIF CAF JUF ESF SEF,
- Octathlon MIM
- Décathlon CAM JUM ESM SEM
- 5000m marche CAF CAM.
- 10000m marche JUF JUM ESM ESF SEF SEM.

Lieux :

- Zone Sud : Dax (40) – Stade Colette Besson.

2 - Conditions de participation pour les athlètes CA JU ES SE de la Ligue LANA

- Engagements libres
- Date limite d'engagements en ligne sur le site LANA avant le Mercredi 15 Mai à 23h59
- Parution de la liste des engagés : Jeudi 16 Mai.

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE.

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le Lundi 13 Mai à 12h.

Demande à faire en ligne via le formulaire Google Form suivant. Pour que la demande de participation soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste l'été 2023 ou Hiver 2024 aux épreuves combinées (épreuves de marche gérées par la commission marche).

Un droit de participation de 15€ est demandé par athlète et qui est à régler via la plateforme HelloAsso. Si le paiement n'a pas été effectué, l'athlète ne pourra pas être engagé.

Lien du Google Form : [CLIQUEZ-ICI](#)

Lien HelloAsso pour règlement des 15€ : [CLIQUEZ-ICI](#)

4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le Mercredi 15 Mai à 23h59 en respectant les quotas indiqués dans ce livret (*Voir page 13*).

Les permutations entre zones ne seront pas acceptées sauf dérogation pour les étudiants résidant dans une autre zone.

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur le site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).



Championnat Pré-Régional Zone Sud CJES

DIMANCHE 9 JUIN ET DIMANCHE 16 JUIN 2024

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition Pré-régionale Zone Sud concerne les comités 33-40-47-64 et se déroule sur 2 demi-programme :

- **1^{ère} Journée (Dimanche 9 Juin) :** 100m-400m-1500m-Steeple-100m/110m Haies-Triple Saut F et M - Hauteur F et M - Javelot F et H - Marteau F et M
F-Relais 4*100m
- **2^{ème} Journée (Dimanche 16 Juin) :** 200m-800m-3000/5000m-400m Haies-Longueur F et H - Perche F et M - Poids F et M -Disque F et M

Lieux :

- Dimanche 9 Juin : Dax (40) – Stade Colette Besson.
- Dimanche 16 Juin : Mont de Marsan (40) – Stade Guy Boniface.

2 - Conditions de participation pour les athlètes CA JU ES SE de la Ligue LANA

- Date de réalisation des performances : le dimanche précédent la compétition (*Voir Quotas page 14*) :
 - Dimanche 2 Juin pour la compétition du 9 Juin.
 - Dimanche 9 Juin pour la compétition du 16 Juin.
- Parution de la liste des qualifiables le lundi précédent la compétition :
 - Lundi 3 Juin pour la compétition du 9 Juin.
 - Lundi 10 Juin pour la compétition du 16 Juin.
- Confirmation avant le Mercredi à 23h59 précédant la compétition :
 - Mercredi 5 Juin pour la compétition du 9 Juin
 - Mercredi 12 Juin pour la compétition du 16 Juin.
- Parution de la liste des qualifiés le Jeudi précédant la compétition.

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

Demande d'engagement à compléter au plus tard le Lundi 12h précédant la compétition :
Demande à faire en ligne via le formulaire Google Form suivant. Pour que la demande de repêchage soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participer aux Championnats de France sur Piste l'été 2023 ou Hiver 2024 dans l'épreuve demandée.

Un droit de participation de 15€ est demandé par athlète et qui est à régler via la plateforme HelloAsso. Si le paiement n'a pas été effectué, l'athlète ne pourra pas être engagé.

Lien du Google Form : [CLIQUEZ-ICI](#)

Lien HelloAsso pour règlement des 15€ : [CLIQUEZ-ICI](#)



4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le Mercredi à 23h59 précédant la compétition en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir page 13)

Les permutations entre zones ne seront pas acceptées sauf dérogation pour les étudiants résidant dans une autre zone.

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur le site le jeudi précédant la compétition (après clôture des engagements).

Lorsqu'un(e) athlète est qualifié(e) en finale, la confirmation pour la finale est obligatoire maximum 30min après la série afin de permettre un repêchage des athlètes en cas de désistement. Si l'athlète n'a pas annoncé sa non-participation à la finale, ce désistement mettra fin à l'entièreté de son championnat ou de la journée en cours.



Championnat Pré-Régional Zone Nord CJES

DIMANCHE 16 JUIN 2024

Stade R.Gaillard, Niort (79)

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition pré-régionale Zone Sud concerne les comités 16-17-19-23-24-79-87-86 et se déroule sur une journée.

2 - Conditions de participation pour les athlètes CA JU ES SE de la Ligue LANA

- Date de réalisation des performances : le Dimanche 9 Juin (Voir Quotas page 14).
- Parution de la liste des qualifiables le Lundi 10 Juin.
- Confirmation avant le Mercredi 12 Juin à 23h59 précédant la compétition.
- Parution de la liste des qualifiés le Jeudi précédant la compétition.

Demande de repêchage

A compléter et renvoyer au plus tard le Lundi 12h précédant la compétition à l'adresse gestadm@athelana.fr.

Pour que la demande de repêchage soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste été 2023 ou Hiver 2024 dans l'épreuve demandée.

[CLIQUEZ-ICI pour télécharger le document](#)

[A RENVoyer IMPERATIVEMENT AVANT LE LUNDI PRECEDENT LA COMPETITION A 12H A L'ADRESSE \[gestadm@athlelana.fr\]\(mailto:gestadm@athlelana.fr\)](#)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

Demande d'engagement à compléter au plus tard le Lundi 12h précédant la compétition : Demande à faire en ligne via le formulaire Google Form suivant. Pour que la demande de repêchage soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste l'été 2023 ou Hiver 2024 dans l'épreuve demandée.

Un droit de participation de 15€ est demandé par athlète et qui est à régler via la plateforme HelloAsso. Si le paiement n'a pas été effectué, l'athlète ne pourra pas être engagé.

Lien du Google Form : [CLIQUEZ-ICI](#)

Lien HelloAsso pour règlement des 15€ : [CLIQUEZ-ICI](#)



4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le Mercredi à 23h59 précédant la compétition en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir page 13)

Les permutations entre zones ne seront pas acceptées sauf dérogation pour les étudiants résidant dans une autre zone.

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur le site le jeudi précédant la compétition (après clôture des engagements).

Lorsqu'un(e) athlète est qualifié(e) en finale, la confirmation pour la finale est obligatoire maximum 30min après la série afin de permettre un repêchage des athlètes en cas de désistement. Si l'athlète n'a pas annoncé sa non-participation à la finale, ce désistement mettra fin à l'entièreté de son championnat ou de la journée en cours.



Championnat Régionaux EPREUVES COMBINEES et Marche

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JUIN 2023

Stade Pierre Paul Bernard, Talence (33)

1 - Présentation de l'épreuve :

Championnat régional LANA:

- Heptathlon MIF CAF JUF ESF SEF
- Octathlon MIM
- Décathlon CAM JUM ESM SEM.
- Décathlon CAF JUF ESF SEF
- 5000m marche CAF CAM.
- 10000m marche JUF JUM ESM ESF SEF SEM.

Attention, dans le but d'une qualification aux Championnats de France du Décathlon féminin, les cadettes auront les mêmes engins et hauteur de haies que les séniors féminines.

2 - Conditions de participation pour les athlètes CA JU ES SE de la ligue LANA

- Date de réalisation des performances : Dimanche 2 Juin (*Voir Quotas page 14*)
- Parution de la liste des qualifiables le Lundi 3 Juin.
- Confirmation d'engagements en ligne sur le site LANA avant le Mercredi 5 Juin à 23h59.
- Parution de la liste des engagés le Jedi 6 Juin au matin avec la liste des repêchés.
- Engagement libre pour le Décathlon Féminin.

Demande de repêchage

A compléter et renvoyer au plus tard le Lundi 12h précédent la compétition à l'adresse gestadm@athelana.fr.

Pour que la demande de repêchage soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste été 2023 ou Hiver 2024 dans l'épreuve demandée.

[CLIQUEZ-ICI pour télécharger le document](#)

**A RENVOYER IMPERATIVEMENT AVANT LE LUNDI PRECEDENT LA COMPETITION A
12H A L'ADRESSE gestadm@athlelana.fr**



3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

Demande d'engagement à compléter au plus tard le Lundi 3 Juin à 12h. Demande à faire en ligne via le formulaire Google Form suivant. Pour que la demande de participation soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste l'été 2023 ou Hiver 2024 aux épreuves combinées (épreuves de marche gérées par la commission marche).

Un droit de participation de 15€ est demandé par athlète et qui est à régler via la plateforme HelloAsso. Si le paiement n'a pas été effectué, l'athlète ne pourra pas être engagé.

Lien du Google Form : [CLIQUEZ-ICI](#)

Lien HelloAsso pour règlement des 15€ : [CLIQUEZ-ICI](#)

4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le Mercredi 5 Juin à 23h59 en respectant les quotas indiqués dans ce livret (*Voir page 13*)

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).



Championnat Régional Demi-fond long LANA CJES

SAMEDI 8 JUIN 2024

Stade Pierre Paul Bernard, Talence (33)

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce Championnat est réservé aux catégories à partir de cadets et concernera les épreuves de Demi-fond : 3000m/5000m/2000m steeple/3000m Steeple

2 - Conditions de participation pour les athlètes CA JU ES SE de la ligue LANA

- Date de réalisation des performances : Dimanche 2 Juin (*Voir Quota page 14*).
- Parution de la liste des qualifiables le Lundi 3 Juin.
- Confirmation d'engagements en ligne sur le site LANA avant le Mercredi 5 Juin à 23h59.
- Parution de la liste des engagés : le Jeudi 6 Juin ainsi que la liste des repêchés.

Demande de repêchage

A compléter et renvoyer au plus tard le Lundi 12h précédent la compétition à l'adresse gestadm@athelana.fr.

Pour que la demande de repêchage soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste été 2023 ou Hiver 2024 dans l'épreuve demandée.

[CLIQUEZ-ICI pour télécharger le document](#)

[A RENVoyer IMPERATIVEMENT AVANT LE LUNDI PRECEDENT LA COMPETITION A 12H A L'ADRESSE \[gestadm@athlelana.fr\]\(mailto:gestadm@athlelana.fr\)](#)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

Demande d'engagement à compléter au plus tard le Lundi 3 juin à 12h. Demande à faire en ligne via le formulaire Google Form suivant. Pour que la demande de participation soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste l'été 2023 ou Hiver 2024 dans l'épreuve demandée.

Un droit de participation de 15€ est demandé par athlète et qui est à régler via la plateforme HelloAsso. Si le paiement n'a pas été effectué, l'athlète ne pourra pas être engagé.

Lien du Google Form : **[CLIQUEZ-ICI](#)**

Lien HelloAsso pour règlement des 15€ : **[CLIQUEZ-ICI](#)**



4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le Mercredi 5 Juin à Minuit en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir Quota page 13).

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).



Championnat Régionaux LANA CJES

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JUILLET 2024

Stade de Beaublanc, Limoges (87)

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce Championnat est réservé aux catégories à partir de cadets.

2 - Conditions de participation pour les athlètes CA JU ES SE de la ligue LANA

- Date de réalisation des performances : Dimanche 30 juin (Voir Quota page 14)
- Parution de la liste des qualifiables le Lundi 1^{er} Juillet.
- Confirmation d'engagements en ligne sur le site LANA avant le Mercredi 3 Juillet à 23h59.
- Parution de la liste des engagés : le Jeudi 4 Juillet ainsi que la liste des repêchés.

Demande de repêchage

A compléter et renvoyer au plus tard le Lundi 12h précédent la compétition à l'adresse gestadm@athelana.fr.

Pour que la demande de repêchage soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste été 2023 ou Hiver 2024 dans l'épreuve demandée.

[CLIQUEZ-ICI pour télécharger le document](#)

[A RENVoyer IMPERATIVEMENT AVANT LE LUNDI PRECEDENT LA COMPETITION A 12H A L'ADRESSE \[gestadm@athelana.fr\]\(mailto:gestadm@athelana.fr\)](#)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

Demande d'engagement à compléter au plus tard le Lundi 1^{er} Juillet à 12h. Demande à faire en ligne via le formulaire Google Form suivant. Pour que la demande de participation soit analysée et acceptée par la CSOR, l'athlète doit avoir participé aux Championnats de France sur Piste l'été 2023 ou Hiver 2024 dans l'épreuve demandée.

Un droit de participation de 15€ est demandé par athlète et qui est à régler via la plateforme HelloAsso. Si le paiement n'a pas été effectué, l'athlète ne pourra pas être engagé.

Lien du Google Form : [CLIQUEZ-ICI](#)

Lien HelloAsso pour règlement des 15€ : [CLIQUEZ-ICI](#)



4 – Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site LANA** avant le Mercredi 3 Juillet à 23h59 en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir page 13)
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Lorsqu'un(e) athlète est qualifié(e) en finale, la confirmation pour la finale est obligatoire maximum 30min après la série afin de permettre un repêchage des athlètes en cas de désistement. Si l'athlète n'a pas annoncé sa non-participation à la finale, ce désistement mettra fin à l'entièreté de son championnat ou de la journée en cours.



ATI ————— LÉ
LIGUE RÉGIONALE
QUOTA JURY

Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits :

L'inscription des jurys est obligatoire sur le site LANA avant 23h59, le mercredi précédant la compétition. Les juges s'inscrivant sur place ne seront pas assurés de bénéficier de la restauration

Compte pour les quotas : Juge Niveau 2 et Jeunes Juges Régionaux

La pénalité pour un assistant non comptabilisé sera supprimée si cet assistant obtient le niveau 2 avant le 31 juillet 2024.

Le directeur de réunion pourra être amené à changer les affectations des juges pour le bon fonctionnement de la compétition.

Une pénalité de 100€ sera demandée au club par juge manquant.

Le quota de jury par club est divisé par deux (arrondi à l'entier supérieur) si le club se trouve à plus de 300km (aller-retour), entre le siège du club jusqu'au lieu de la compétition. Le trajet étant basé sur l'utilisation de Michelin ou Mappy. Pour les clubs se trouvant en entente, c'est l'adresse du siège du club maître qui sera prise en compte.

- – **Compétitions d'Épreuves Combinées**

- 1 à 2 athlètes : 1 officiel
- de 3 à 5 athlètes : 2 officiels
- de 6 à 9 athlètes : 3 officiels
- de 10 à 15 athlètes : 4 officiels
- 16 athlètes et + : 5 officiels

- – **Compétitions d'épreuves individuelles :**

- de 3 à 6 athlètes : 1 officiel
- de 7 à 12 athlètes : 2 officiels
- de 13 à 20 athlètes : 3 officiels
- de 21 à 35 athlètes : 4 officiels
- de 36 et plus : 5 officiels



Pré Régionaux			
	CADET (TES)	JUNIORS H ET F	ESPOIR/SENIOR
	Quotas	Quotas	Quotas
100m	32	24	24
200m	32	24	24
400m	16	16	16
800m	16	16	16
1500m	16	12	12
3000m/5000m	16	12	12
100m Haies/110m Haies	16	16	16
400m Haies	16	16	16
Hauteur	16	12	12
Perche	16	12	12
Longueur	16	12	12
Triple Saut	16	12	12
Poids	16	12	12
Disque	16	12	12
Javelot	16	12	12
Marteau	16	12	12
Régionaux			
	CADET (TES)	JUNIORS H ET F	ESPOIR/SENIOR
	Quotas	Quotas	Quotas
100m	32	24	24
200m	32	24	24
400m	16	16	16
800m	16	16	16
1500m	16	12	12
3000m/5000m	16	12	12
100m Haies/110m Haies	16	16	16
400m Haies	16	16	16
Steeple	8	8	8
Hauteur	16	12	12
Perche	16	12	12
Longueur	16	12	12
Triple Saut	16	12	12
Poids	16	12	12
Disque	16	12	12
Javelot	16	12	12
Marteau	16	12	12
Epreuves Combinées	16	12	12
Marche	12	12	12



Ligue d'Athlétisme
Nouvelle-Aquitaine
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 Talence
FRANCE



iana@athlelana.fr



05 57 00 11 50